



# CGT Finances Publiques Aveyron

## Comité Technique Local du 19 mars 2014

### Ordre du jour :

#### 1 - Approbation du PV du CTL du 13 janvier 2014 :

Il s'agissait d'une deuxième convocation consécutive au boycott des organisations syndicales lors du premier CTL du 9 janvier 2014 entérinant la suppression de 11 emplois en Aveyron pour 2014. La CGT ne s'est pas prononcée sur ce 2ème CTL auquel elle n'a pas assisté.

#### 2 – Présentation du BOP 156 de l'année 2014

La Direction nous en a présenté le titre 3 concernant la section de fonctionnement car le titre 2 relatif au paiement des salaires est désormais géré au niveau central.

Les fluides n'apparaissent plus car les factures EDF et GDF sont à présent directement payées par la centrale. De même, il n'y pas de réserve à constituer au niveau local.

**Le budget est encore en baisse cette année, de plus de 9 % depuis 2013.** La Direction ne peut plus cacher les difficultés et la question cruciale est de savoir quand se retrouvera-t-on en cessation de paiement cette année : en août ? en septembre ? Car les marges de manœuvre sont de plus en plus restreintes. M. CHAPUT en vient même à se satisfaire d'un climat doux depuis deux mois, ce qui permettra d'atténuer la baisse constante des crédits de fonctionnement.

**Vote unanime** des organisations syndicales **contre ce budget.** La CGT ne peut pas cautionner un budget «**peau de chagrin**» qui impacte les conditions de travail et rend chaque jour la vie des agents toujours plus difficile.

#### 3 – Compte-rendu de l'exécution budgétaire 2013 :

Présentation par activité du tableau de bord de suivi budgétaire de la DGF 2013. Le tableau est très peu lisible. Néanmoins, s'en dégage la conclusion malheureusement habituelle = **la forte baisse des moyens alloués. Ainsi entre 2012 et 2013 la baisse se situe-t-elle à - 9, 87 % au niveau brut et - 8, 15 % en net.**

Les frais de déplacement et les frais de changement de résidence (hors formation) ont été très importants en 2013. Cela s'explique par le déménagement du Centre des Finances Publiques d'ESPALION et par le regroupement de la Direction place d'Armes à RODEZ.

On constate également une augmentation constante des dépenses incompressibles. Les frais d'affranchissement sont en hausse. Il en est de même pour les fluides. La facturation d'EDF et GDF est centralisée puis prélevée localement. Restent gérées au niveau départemental les facturations d'eau, de fuel et de cuves de gaz.

Tous les crédits ont été consommés en 2013. Le budget est tellement serré qu'on est à 1 € près.

On a le sentiment d'être localement très vertueux, de faire de plus en plus d'efforts pour permettre à l'Etat de réaliser d'importantes économies, tout cela au détriment de nos conditions de travail. Mais l'argent gagné d'un côté au prix d'efforts constants et difficiles semble dilapidé d'un autre côté. L'Etat n'a-t-il pas englouti des centaines de millions d'euros dans un projet non viable et tout compte fait abandonné de centralisation de la paye (Office National de la Paye), pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres ?

#### **4 – Informations sur la réorganisation des missions :**

##### **Centralisation des RJ/LJ au PRS à compter de septembre 2014**

La départementalisation des procédures collectives au sein du PRS a pour objectif affiché de soulager les postes comptables gestionnaires (SIE, SIP, trésoreries mixtes). Concrètement, dès le 1er septembre 2014, le PRS prendra en charge les flux, les stocks restant quant à eux dans un premier temps dans les postes gestionnaires. La charge de travail supplémentaire pour les agents du PRS se fera sans apport prévu de personnel. Cette organisation fera l'objet d'une évaluation fin 2014 – début 2015.

##### **Mise en place des centres de services bancaires**

La nouvelle organisation consiste à confier la gestion et la tenue des comptes bancaires des clients de la CDC (193 comptes en Aveyron) à des Centres de Services Bancaires (CSB). Notre département sera rattaché au CSB «sud-ouest» basé dans le département des Charentes. La mission chargée de clientèle et les activités de guichet resteront quant à elles dans notre département. La première vague de déploiement est prévue en octobre-novembre 2014.

Les comptes de dépôts de fonds (174 en Aveyron) ne sont pas concernés par cette mesure.

##### **Nouvelle gouvernance de l'Audit**

Par note du 30 décembre 2013, le Directeur Général a décidé le rapprochement des missions Audit et Maîtrise Des Risques, à compter du 1er janvier 2014, dans une Mission Risques et Audit (MRA) en administration centrale et de Missions Départementales Risques et Audit (MDRA) en direction locale.

#### **5 – Questions diverses :**

##### **Point sur la fusion des trésoreries de RIGNAC et de MONTBAZENS**

Si sur le papier la fusion semble achevée, il est loin d'en être de même sur le terrain où des problèmes de personnels et de locaux persistent. La CGT en avait pourtant alerté la direction dès l'annonce du projet.

##### **Précisions sur les suppressions de postes dans notre département**

Les postes supprimés ne sont pas fléchés. Aucun agent n'est contraint au départ et le service ou le centre des finances publiques concerné peut dans l'immédiat rester en surnombre. Néanmoins d'après les explications fournies par M. CHAPUT, il ressort qu'au premier départ d'un agent en retraite, mutation, promotion..., peu importe sa catégorie, B ou C.

Concrètement, dans l'exemple d'une suppression de poste de catégorie C, si le premier départ concerne un agent B, alors le poste de B sera gelé jusqu'au départ d'un agent C.